

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 06 MARS 2017

**Etaient présents** : MM. VUAILLAT Bernard, DELORME Philippe, MONNET Richard, Mmes JULLIARD Hélène, MATHIEU Christine, MM. MATHIEU Etienne, BARRAS Pierre, DOUSSET Matthieu.

**Excusés** : Mme GALOT Cécile, M. LECHARTIER Marc-Antoine.

**Secrétaire de séance** : M. MATHIEU Etienne.

#### 1°) **Approbation du PV de la réunion du 30 janvier 2017**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### 2°) **Débat d'orientation budgétaire**

M. le Maire présente l'état des dépenses et recettes réalisés sur 2016. Les prévisions 2017 pour le fonctionnement sont inscrites. Le Conseil doit réfléchir sur les priorités au niveau des dépenses d'investissement.

#### 3 °) **Réattribution des commissions suite démission M. MICHARD**

Cimetière : M. DELORME Philippe

Camping : Mme MATHIEU Christine

Plan Communal de Sauvegarde : M. BARRAS Pierre

#### 4°) **Cimetière**

Le nombre d'emplacement dans le columbarium est insuffisant car bientôt complet.

Pour information, en 2013, un columbarium 6 places valait 3105 euros. Il est possible d'avoir une subvention pour cet achat par le DETR. Il faut donc déposer un dossier en plus. Il faudra néanmoins trouver de la place autour de ceux déjà présent. Une demande de devis sera nécessaire (par exemple chez Marbrerie du Sorgia).

Une concession pour une place dans le columbarium coûte 200 euros pour 30 ans.

2 questions restent en suspens :

- revalorisation des tarifs de concession ?
- tarifs différents pour des acheteurs non originaires de la commune.

#### 5°) **Signalétique**

La nomenclature des rues de Chézery est maintenant enregistrée à la CCPG. Il convient donc de passer à la deuxième étape : la numérotation de chaque habitation. Aussi chaque membre du conseil se voit attribué un hameau ou lieu –dit à numéroté.

#### 6°) **Epicerie**

Mme JULLIARD présente l'avancement du projet épicerie.

Mme JACQUINOD-CARRY Geneviève, cessant son activité au 31 décembre 2017, il convient de réfléchir sur l'éventuelle période d'intérim (pendant la durée des travaux de restructuration du bâtiment), avec la location éventuelle d'un module type « ALGECO ».

Parallèlement, une étude doit être lancée sur le fonctionnement de la prochaine épicerie. C'est-à-dire en optant soit pour une licence d'enseigne (type PROXI ou autres) comme actuellement avec une cotisation mensuelle, soit un commerce à valeur ajoutée, type réseau VRAC, en plein développement aujourd'hui, qui propose notamment des produits locaux, de qualité, avec moins d'emballage, soit une mixité des deux.

Points à réfléchir : la zone de chalandise, l'éventuel partenariat avec la fromagerie, l'éventuelle remise en activité de l'ancienne société Coop la Famille.

### **7°) Représentant COPIL CLECT**

Suite au passage à la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique), il convient de nommer un représentant de la commune pour siéger au sein de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées). Bernard Vuailat se propose et est élu à l'unanimité.

La première réunion aura lieu jeudi 16 mars à 18 h 30 à la CCPG

### **8°) Tenue des bureaux de vote élection présidentielle**

Les élus sont invités à s'inscrire pour la tenue des bureaux de vote.

### **9°) Questions et courriers divers**

- Le compte rendu du Syndicat d'Energie est disponible en mairie,
- Hélianthe devient ALEC 01, M. Pierre BARRAS est désigné représentant de la commune.
- M. le Préfet informe les communes des modalités de classement et inventaire des archives. M. le Maire pense qu'il serait opportun de faire réaliser ce travail avant transfert de la mairie dans ses nouveaux locaux. Le Conseil accepte.
- Les conjoints COUTIER donnent leur accord pour la vente à la commune de 6 parcelles forestières situées à la Serraz, hameau de Menthières, pour un montant total de 10 000 €.
- Chaufferie bois : accord est donné pour la levée des réserves des entreprises.
- Essai voiture de rallye : une nouvelle séance est programmée, l'indemnité de 200 € est attribuée à la Bibliothèque.

Tour de table :

M. DELORME informe que :

- le prochain journal communal sortira fin mai. Des articles peuvent être soumis au journal local « porte ouverte » en s'adressant directement à la mairie. Prochaine parution à venir.
- le projet d'assainissement à Noirecombe : le coût total des devis s'élève à 187 000 euros pour un assainissement privatisé avec une subvention plafonnée à 4400 euros par habitation. Un projet d'assainissement collectif est à rediscuter.

Une réunion est prévue prochainement avec les habitants concernés et la CCPG.

M. MONNET annonce que, pour permettre les travaux de restructuration du bâtiment Poste, l'activité Scrabble va être prochainement transférée dans la salle de musique.

Le défibrillateur sera déplacé sur la façade du bâtiment Mairie-Ecole.

Mme JULLIARD informe que la société Hydrosud est intervenue pour contrôler l'état de la piscine du camping suite au gel ; finalement les dommages ne sont pas aussi importants que prévus et vont pouvoir être réparés.

L'expert, nommé par l'assurance, pour les dommages sur le chalet Noirecombe, informe de son passage le 29 mars prochain.

La séance est levée à 21 heures 50.

Le Maire,  
Bernard VUAILLAT.

Le secrétaire de séance,  
Etienne MATHIEU.

